



Commission
européenne

Soutenir les réformes en **FRANCE**

DG REFORM

Février 2021

Depuis 2017, la Commission européenne apporte son expertise pour contribuer à la conception de plus de 1 000 projets de réforme dans les 27 États membres dans le cadre du programme d'appui à la réforme structurelle. Depuis 2021, l'instrument d'appui technique (TSI) qui succède à ce programme continue de soutenir les réformes en mettant l'accent sur la transition écologique et numérique. Le TSI peut également soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des plans pour la reprise et la résilience des États membres.

4

PROJETS

NOUVEAUX PROJETS DANS LE CADRE DU TSI 2021

Au cours du premier cycle du TSI, la Commission soutiendra la France dans 4 projets couvrant les domaines du développement durable dans les politiques publiques, de l'inclusion sociale, d'une meilleure intégration des régions et de la meilleure gestion des finances publiques

Exemples de nouveaux projets adoptés:



Intégrer le développement durable dans les administrations publiques et les politiques publiques



Améliorer l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées



Améliorer l'attractivité des services publics dans les régions



Favoriser une meilleure gestion et utilisation des biens immobiliers de l'Etat

→ Twitter: @EU_reforms #TSI



13

PROJETS

PROJETS DE RÉFORME ACHEVÉS ET EN COURS

La France a bénéficié à ce jour de 13 projets financés au titre du programme d'appui à la réforme structurelle (PARS), antérieur au TSI. Cet appui a porté sur un large éventail de domaines d'action, incluant l'administration publique numérique, les soins de santé, la compétitivité, l'éducation, l'accès au financement, la politique budgétaire, la politique sociale et l'inclusion. L'accent a été mis en particulier sur la numérisation de l'administration publique et la compétitivité. A ce jour, deux projets sont finalisés.



➔ Réformer le Trésor public

La Commission européenne a aidé la France à renforcer sa capacité institutionnelle et opérationnelle, à entreprendre des analyses économiques et à fournir par ce biais des orientations sur les politiques publiques. Le programme a offert une expertise à la conception du plan de transformation du Trésor public français à son approbation. Grâce à ce projet, la France a engagé une réforme en profondeur d'une administration clé. Cette réforme vise à améliorer sa capacité à répondre aux défis sociétaux et économiques.

➔ Renforcement des capacités du centre SOLVIT

SOLVIT est un service fourni par l'administration nationale pour aider les citoyens et les entreprises à défendre leurs droits au sein de l'UE. La Commission européenne a aidé la France à améliorer la visibilité de SOLVIT et offert son expertise pour renforcer les centres SOLVIT. L'objectif est d'en faire un outil de l'UE destiné à faire respecter le droit et explorer de possibles améliorations, en particulier dans le domaine de la communication. Une coordination conjointe avec les centres SOLVIT en Allemagne et la promotion des bonnes pratiques ont permis à l'administration française d'améliorer la qualité de ses services aux citoyens.

➔ Soutenir la lutte contre les infections sexuellement transmissibles

La Commission européenne aide la France à prévenir et à traiter les infections sexuellement transmissibles, en particulier le VIH et l'hépatite virale. Le programme vise à renforcer la capacité à déployer et à évaluer les interventions pilotes en faveur de populations vulnérables. Les activités menées comprennent des avis d'experts sur les exigences techniques et des méthodes d'évaluation fondées sur des échanges avec d'autres États membres et sur les enseignements tirés de l'expérience de ces derniers. Grâce à ce projet, des interventions innovantes visant à «tester et traiter» des populations vulnérables atteintes du VIH et de l'hépatite virale sont actuellement mises en œuvre dans quatre régions de France.

